



Comité Départemental d'Équitation du Haut-Rhin

Daniel SOMMER Président
3 rue Ste Thérèse 68124 LOGELBACH
Tél : 03 89 27 11 34
E-mail : daniel-sommer@wanadoo.fr
Site Internet : www.cregrandest.fr

Logelbach, 27 Novembre 2024

Aux membres du CDE 68

ASSEMBLEE GENERALE MODIFICATIVE DES STATUTS 2024 DU CDE 68

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée modificative des statuts du CDE 68 se tiendra le

le 11 décembre 2024

Les membres actifs du CDE 68 et à jour de leur cotisation pourront voter par
Correspondance jusqu'au 11 décembre 2024.

Cette Assemblée Générale Modificative peut valablement délibérer si son quorum est réuni
(article XB).

ORDRE DU JOUR

1) Adoption des Statuts et du Règlement intérieur

Les Statuts et Règlement intérieur du CDE 68 sont consultables sur le site internet du
cregrandest.fr, comités départementaux.

Si le quorum requis n'est pas atteint le vote se poursuivra jusqu'au 18 décembre 2024.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une deuxième assemblée modificative sans
Condition de quorum le 18 décembre 2024, dans les mêmes conditions que la 1ère
Assemblée Générale Modificative.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée Générale sont valables pour la seconde.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Daniel SOMMER

PS : Il suffit de compléter le bulletin de vote et de me faire retour dans l'enveloppe
ci-jointe. Avec mes remerciements